

**Liste des modèles que vous retrouverez dans
le Tome II du recueil « LE RÈGLEMENT MUNICIPAL »,
lesquels sont regroupés selon leur objet**

Onglet I	Onglet V
Traitement, avantages et indemnités des élus et membres des comités	Travaux municipaux, emprunts et ententes avec promoteurs
Onglet II	Onglet VI
Directeur général	Nuisance, environnement et autres
Onglet III	Onglet VII
Taxation, tarification et règlements de nature budgétaire	Inspection et urbanisme
Onglet IV	Onglet VIII
Adjudication de contrats	Autres règlements
Tome II Onglet – Page	
Acquisition de nouveaux équipements pour l'aqueduc du secteur, l'emprunt à même les deniers du fonds général et l'imposition d'une taxe spéciale afin de le rembourser	V – 29
Acquisition d'immeubles de gré à gré ou par voie d'expropriation	VIII – 51
Animaux	VI – 157
Autoriser d'anciens membres du conseil de la municipalité à participer aux assurances collectives	I – 37
Avis publics (modalités de publication)	VIII – 177
Circulation des camions et des véhicules-outils	VIII – 117
Circulation et stationnement	VIII – 71
Citation d'un immeuble comme bien patrimonial	VII – 91
Comité consultatif d'urbanisme	VII – 99
Comité de sélection en matière d'adjudication de contrats	IV – 29
Conditions préalables à l'entretien des chemins privés	V – 66.3
Constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques	V – 43
Contrôle et suivi budgétaires	III – 69
Cours d'eau – Créer un programme de réhabilitation des rives	VI – 103
Création d'une réserve financière	III – 57
Création d'un programme de mise aux normes des installations septiques	VI – 131

**Liste des modèles que vous retrouverez dans
le Tome II du recueil « LE RÈGLEMENT MUNICIPAL »,
lesquels sont regroupés selon leur objet**

Cueillette, le transport, la revalorisation et l'élimination des matières résiduelles	VI – 75
Délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats	II – 11
Démolition d'immeubles	VII– 43
Dérogations mineures	VII – 9
Directeur général et au secrétaire-trésorier de la municipalité	II – 5
Droits de mutations immobilières sur les immeubles dont la base d'imposition excède 500 000 \$	III – 89
Engagement de professionnels et autorisant un emprunt	V – 21
Ententes relatives à des travaux municipaux et concernant certaines contributions à des services municipaux	V – 73
Entretien de certains chemins privés ouverts au public	V – 69
Événements spéciaux	VIII – 129
Exécution de travaux et autoriser un emprunt	V – 13
Exécution de travaux et l'acquisition des immeubles nécessaires à cette fin et autorisant un emprunt	VIII – 45
Expropriation	VIII – 39
Feux extérieurs	VI – 171
Financement du programme de mise aux normes des installations septiques	VI – 137
Fonds de roulement	III – 63
Frais d'administration	III – 19
Gestion contractuelle	IV – 9
Imposition de la taxe foncière générale par résolution	III – 3
Interdiction d'utilisation de pesticides	VI – 89
Interdire l'épandage de déjections animales, de boues et de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers	VI – 99
Lavage des embarcations et l'accès aux lacs et cours d'eau	VI – 179
Modalités de paiement des taxes foncières municipales et des compensations	III – 11
Nuisances	VI – 57

**Liste des modèles que vous retrouverez dans
le Tome II du recueil « LE RÈGLEMENT MUNICIPAL »,
lesquels sont regroupés selon leur objet**

Numéros civiques (attribution et affichage)	VIII – 139
Octroi à certains officiers du pouvoir de visiter certains immeubles	VII – 3
Paiement d'une indemnité pour préjudice matériel subi en raison de l'exercice des fonctions	I – 23
Permis de séjour pour les roulottes dans la municipalité	III – 81
Politique de participation publique	VII – 107
Pouvoir délégué au directeur général de former des comités de sélection	IV – 29
Programme d'aide sous forme de crédit de taxes à certaines personnes	III – 49
Programme d'encouragement et de soutien à certains artistes	VIII – 159
Programme de réhabilitation des rives	VI – 107
Programme de revitalisation à l'égard de secteurs particuliers	VII – 33
Projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble	VII – 71
Propreté, sécurité, paix et ordre sur les voies publiques, les trottoirs, dans les parcs et places publiques	VIII – 27
Raccordement des entrées d'eau et d'égout aux conduites publiques et l'installation d'appareils destinés à réduire les risques de dysfonctionnement d'un système d'alimentation en eau ou d'égout	V – 35
Ramonage des cheminées	VI – 215
Régie interne des séances	VIII – 9
Régime de compensation pour perte de revenus des membres du conseil municipal	I – 17
Rejets dans les réseaux d'égouts	VI – 201
Renaturalisation des rives	VI – 143
Sécurité des piscines résidentielles	VIII – 57
Système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet d'une résidence isolée	VI – 191
Systèmes d'alarme	VIII – 149
Tarif applicable aux dépenses occasionnées pour le compte d'une municipalité	I – 55
Tarification du service de combat des incendies pour les interventions dans le cadre d'incendie d'automobile des non-résidents	III – 41

**Liste des modèles que vous retrouverez dans
le Tome II du recueil « LE RÈGLEMENT MUNICIPAL »,
lesquels sont regroupés selon leur objet**

Tarification relative à certaines demandes	III – 33
Taxe spéciale annuelle relative à la réserve financière pour le service de l'eau et de la voirie	III – 29
Traitement des élus municipaux	I – 1
Traitement des membres du conseil de la M.R.C.	I – 45
Traitement des personnes membres d'un comité qui ne sont pas membres du conseil	I – 31
Usage et empiètement des voies publiques	VI – 57
Utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc public	VI – 81
Ventes de garage et ventes temporaires	VIII – 169
Versement d'une allocation de transition à certaines personnes	I – 9
Vidange de certaines fosses septiques ainsi qu'à l'entretien et l'installation de système d'évacuation et de traitement des eaux usées	VI – 121

Mise à jour le 4 octobre 2018